

Guide de la CommEx

Etablissements Primaire et Secondaire de Coppet

Qu'est-ce que la CommEx ?

Une association qui se fixe comme buts :

- de rapprocher les membres des établissements primaire et secondaire de Coppet.
- de proposer des activités à caractère ludique et récréatif.
- de récolter des fonds en vue de soutenir des projets caritatifs.
- de passer de bons moments hors du cadre scolaire habituel.

Qui sont les membres ?

Les membres font principalement partie du personnel intervenant dans le cadre scolaire dépendant des établissements primaire et secondaire de Coppet. Il peut exister certaines exceptions qui sont notifiées dans les statuts de l'association.

Comment devenir membre ?

Si vous remplissez les conditions pour être membre (c.f. ci-dessus), il vous suffit de compléter le formulaire en ligne http://commex.club/crbst_11.html et de vous acquitter d'une cotisation annuelle de chf 10.- .

Où trouver le planning des activités ?

Toutes les informations concernant les activités proposées sont disponibles sur le site : www.commex.club. Vous trouverez le descriptif complet des activités proposées avec le contenu, le lieu, la date, l'heure, les délais d'inscription et le prix.

Comment s'inscrire aux activités ?

Sur le site, se rendre sur la page «s'inscrire à une activité» http://commex.club/crbst_6.html et compléter le bulletin en ligne pour une pré-inscription. Une confirmation vous parviendra par mail. Versez le montant mentionné dans le descriptif de l'activité et dans les délais sur le compte de la CommEx (coordonnées sur le site) et dès lors votre inscription sera confirmée.

Pour des raisons de simplification du fonctionnement de notre association, l'inscription est définitive et ne sera remboursée qu'en cas de situation exceptionnelle.

Comment proposer un projet au Comité ?

Il suffit de compléter le formulaire (en ligne également) http://commex.club/crbst_15.html. Le comité étudiera la faisabilité du projet et vous donnera un retour.

Quel rôle pour les responsables d'activité ?

Les responsables d'activité sont les personnes ressources pour le bon déroulement d'un projet. Ils ou elles gèrent les aspects financiers et organisationnels de l'activité avant, pendant et après. Pour chaque sortie, un-e responsable est désigné-e, sans que ce soit obligatoirement la personne instigatrice du projet (même si c'est recommandé !).

Quelle majoration des prix et pourquoi ?

La participation aux activités est majorée symboliquement. Les montants ainsi générés seront reversés au terme de l'exercice à une association caritative choisie par l'Assemblée Générale.